

BRÈVES ÉCONOMIQUES Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis
Semaine du 19 mai 2025

LE CHIFFRE A RETENIR

+11%

Potentiel de croissance des exportations tunisiennes lié à une amélioration de la connectivité du pays, selon la Banque mondiale

Tunisie – Zoom : La faible performance des ports tunisiens pèse de manière significative sur le PIB de la Tunisie selon la Banque mondiale

La Banque mondiale (BM) a publié le 14 mai 2025 l'édition de printemps de son bulletin de conjoncture économique pour la Tunisie, intitulée « [une meilleure connectivité pour la croissance](#) », dans laquelle elle propose une analyse du secteur portuaire tunisien, de la connectivité commerciale du pays et du potentiel économique qu'offrirait son amélioration. Le transport maritime joue un rôle essentiel dans l'intégration commerciale de la Tunisie, économie très ouverte sur le reste du monde (taux d'ouverture de l'économie de 95% en 2024).

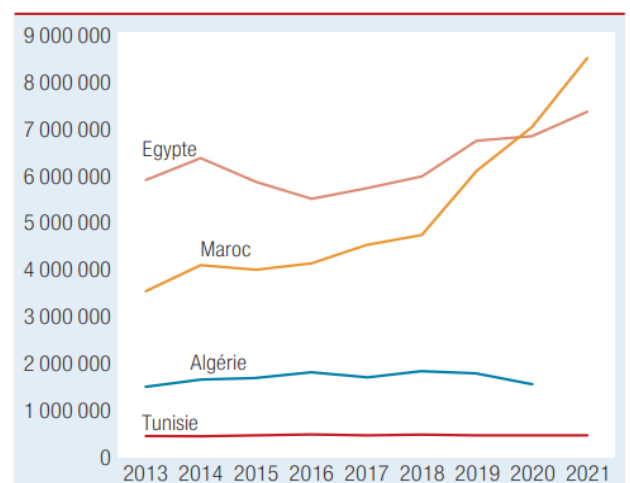
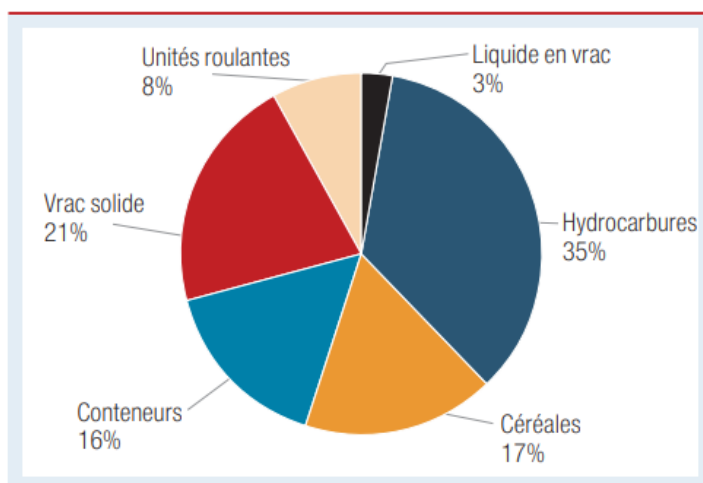
Une connectivité maritime limitée qui pénalise l'intégration commerciale. Le système portuaire tunisien repose sur huit ports commerciaux, ayant traité près de 30 M tonnes (Mt) de marchandises en 2023, pour une valeur estimée à 45 Mds USD, soit environ 88% du PIB. Le trafic est dominé par les hydrocarbures et les céréales, qui représentent à eux seuls 52% des volumes traités. À l'inverse, le trafic de conteneurs ne représente que 16% du total en Tunisie et transite principalement par le port de Radès (banlieue de Tunis), premier port national avec 22% du fret traité. À l'échelle régionale, le trafic conteneurisé de la Tunisie est largement inférieur à celui de ses voisins (Maroc, Egypte et Algérie) et n'a presque pas progressé depuis 2013, alors que celui du Maroc, exprimé en équivalents vingt pieds (EVP), a plus que doublé sur la période (cf. graphique 2). Cette faible proportion contraste avec les tendances mondiales, où le transport par conteneurs est de plus en plus utilisé pour les marchandises autres qu'en vrac, notamment sur longues distances. Au quatrième trimestre 2024, la Tunisie se classait ainsi au 117^{ème} rang mondial par la CNUCED en termes de connectivité maritime, loin derrière l'Egypte (22^{ème} position), le Maroc (23^{ème}), et l'Algérie (72^{ème}).

L'insuffisance d'infrastructures et d'équipements conjuguée aux lourdeurs administratives freinent la performance portuaire tunisienne selon la Banque mondiale.

Le tirant d'eau limité et la taille réduite des quais restreignent l'accueil de navires de grande capacité, notamment les gros porte-conteneurs. En outre, le port de Radès fait face à un déficit d'équipements de manutention pour les conteneurs, ce qui nuit à la productivité des opérations de chargement et de déchargement, provoque des congestions et allonge les délais. Ces contraintes physiques sont renforcées par des lourdeurs administratives qui accentuent les goulets d'étranglement dans le traitement des échanges. Selon la Banque mondiale, la complexité des contrôles, les exigences en matière de commerce extérieur et de change, ainsi que des procédures peu fluides, ralentissent sensiblement les opérations de dédouanement. Le faible développement du transport multimodal contribue également à allonger les délais et à limiter la performance logistique globale.

Un potentiel de croissance substantiel lié à une amélioration de la connectivité. Selon la Banque mondiale, si la Tunisie parvenait à renforcer son système portuaire pour arriver à un indice de connectivité comparable à ceux des autres pays de la région, le pays bénéficierait d'une hausse de 11% de ses exportations et de 2,6% à 3,5% de son PIB. La résolution des goulets d'étranglement institutionnels qui ralentissent les procédures de dédouanement des marchandises générerait, à elle seule, un gain de plus de 1% du PIB. L'amélioration de la performance portuaire nécessiterait, selon la Banque mondiale, d'intensifier les politiques publiques en faveur : (i) du développement des infrastructures portuaires, notamment la création d'un terminal à conteneurs dédié pour le Grand Tunis, la modernisation des équipements, la reconfiguration de l'accès maritime (canal de Bizerte) et la modernisation du port de Sfax ; (ii) d'une réforme du cadre institutionnel incluant une meilleure gouvernance des ports, une révision des grilles tarifaires de manutention pour renforcer l'investissement public, l'extension du régime OEA, la modernisation des systèmes numériques de gestion portuaire, et la simplification des procédures douanières ; et (iii) d'une meilleure intégration multimodale, via le renforcement du transport ferroviaire de fret et l'amélioration des connexions entre les zones industrielles et les ports. A noter que la Banque mondiale ne semble pas juger nécessaire la création d'un port en eaux profondes à Enfidha, projet envisagé depuis plus de 15 ans par les autorités tunisiennes mais qui peine à voir le jour.

Graphique 1. (gauche) : Nature du fret traité par les ports tunisiens (tonnes métriques en 2023) ; et graphique 2. (droite) : Evolution du trafic portuaire de conteneurs (en unité EVP*).



*Equivalent à Vingt Pieds.
Source : Banque mondiale.

Tunisie

L'ARP adopte la réforme du code du travail, qui interdit la sous-traitance de main d'œuvre

Le 20 mai 2025, l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a [adopté](#) le projet de loi n°16/2025 relatif à la régulation des contrats de travail et à l'interdiction de la sous-traitance de main-d'œuvre. Présentée comme l'un des piliers de la réforme du Code du travail, la loi vise à promouvoir le travail décent, à renforcer la stabilité professionnelle et à lutter contre les formes d'emploi précaire.

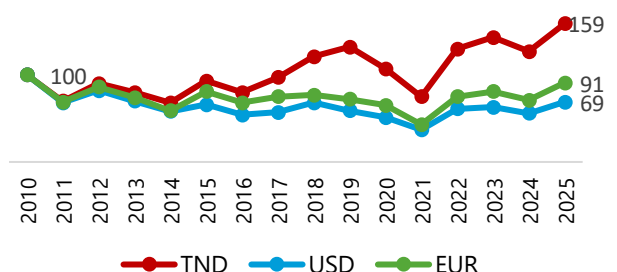
La réforme s'articule autour de trois axes principaux : (i) le contrat à durée indéterminée (CDI) devient la forme de droit commun. Les contrats à durée déterminée (CDD) ne seront plus autorisés que dans des cas limités (remplacement temporaire, activité saisonnière, accroissement temporaire d'activité). Les CDD conclus en dehors de ce cadre seront automatiquement requalifiés en CDI, y compris ceux résiliés depuis le 6 mars 2024, date d'annonce de la réforme ; (ii) la sous-traitance (ou location) de main-d'œuvre est interdite, seules les prestations de services extérieures, portant sur des tâches et fonctions ne relevant pas de l'activité principale de l'entreprise et nécessitant une expertise technique spécifique, demeurent autorisées, à condition que les travailleurs concernés ne soient ni dirigés, ni encadrés par l'entreprise bénéficiaire ; les salariés employés par des sociétés de sous-traitance devront être transférés dans les effectifs des entreprises bénéficiaires à compter de l'adoption de la loi, qui cible par ailleurs explicitement la sous-traitance dans les domaines du gardiennage et du nettoyage ; (iii) les obligations en matière de santé et de sécurité au travail sont renforcées, avec la mise en place d'un système automatisé de recouvrement des amendes en cas de non-respect.

Présenté par le ministre des Affaires sociales comme une « révolution législative » en phase avec la Constitution du 25 juillet 2022 et les orientations présidentielles, le texte a été largement approuvé par l'ARP (121 voix pour, 4 abstentions, aucun rejet).

Progression de 25,6% des IDE en Tunisie au 1^{er} trimestre 2025

Selon les dernières données publiées par l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA-Tunisia), les investissements étrangers à destination de la Tunisie se sont élevés à 730,8 M TND (216 M EUR) au cours du 1^{er} trimestre 2025, soit une hausse de 26,1% par rapport à la même période de 2024. Ces flux sont constitués quasi exclusivement d'investissements directs étrangers (IDE) avec 727,2 M TND (+25,6%), les investissements de portefeuille demeurant marginaux (3,6 M TND, soit moins de 0,5% du total). On observe une hausse marquée des flux en TND, alors que les flux en EUR et en USD restent nettement en retrait, traduisant la prépondérance des réinvestissements de bénéfices des filiales étrangères sur les nouveaux investissements.

Évolution des flux entrants d'IDE par devise au T1 (base =100 en 2010)

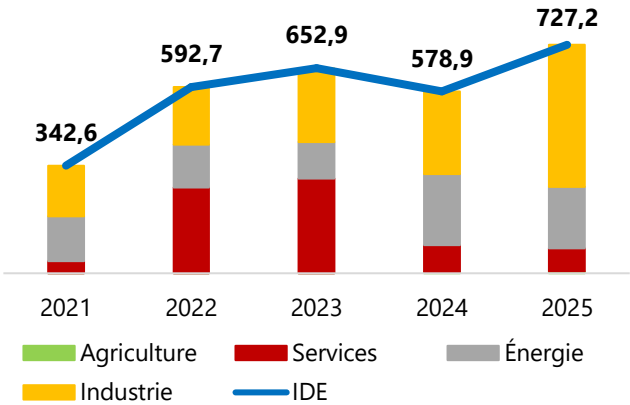


Source: Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA).

Par secteur, la progression des IDE s'explique par celle des flux à destination des industries manufacturières (+72% à 452,2 M TND), qui

représentent 62% des IDE au 1^{er} trimestre 2025. À l'inverse les secteurs de l'énergie (27% des flux) et des services (10%) ont enregistré un repli, respectivement de 14% (à 195 M TND) et de 11,5% (à 74,8 M TND) pour les services.

Analyse sectorielle des évolutions des IDE au T1 2025



Source : Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA).

La BCT demande aux banques de se préparer à la convergence vers les normes internationales

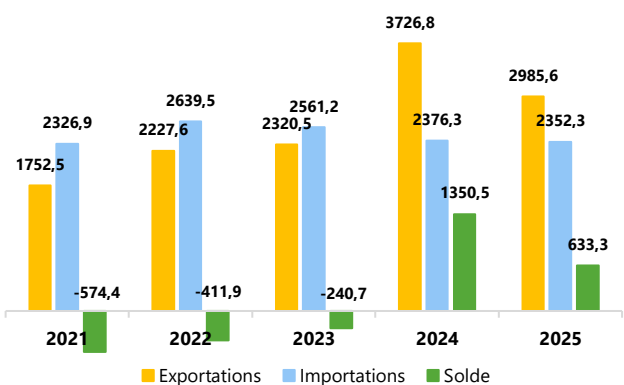
La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a publié, le 16 mai 2025, une [circulaire](#) appelant les banques tunisiennes à se préparer à l'adoption progressive de plusieurs normes prudentielles alignées sur les standards internationaux. Cette circulaire concerne notamment : (i) les exigences en matière d'adéquation des fonds propres ; (ii) les nouvelles règles de classification et de provisionnement des expositions ; et (iii) le guide d'application de la norme comptable IFRS 9. Dans cette perspective, les établissements bancaires sont tenus d'élaborer un plan stratégique et opérationnel détaillant les modalités de mise en œuvre de ces réformes et de le transmettre à la BCT dans un délai de trois mois à compter de la date de publication de la circulaire. La convergence vers les standards internationaux du secteur bancaire tunisien, prévue depuis plusieurs années, a enregistré un certain retard et demeure à ce jour toujours inachevée. Cette nouvelle

demande de la BCT pourrait ainsi témoigner d'une volonté d'achever la modernisation du cadre prudentiel.

L'excédent de la balance commerciale alimentaire se réduit de près de 54% en g.a. à fin avril

Selon les [données](#) publiées par l'Observatoire National de l'Agriculture, la balance commerciale alimentaire tunisienne a enregistré un excédent de 633,3 M TND (187 M EUR) à fin avril 2025, contre 1 387,6 M TND (411 M EUR) sur la même période de 2024, soit un recul de 54%. Le taux de couverture des importations alimentaires par les exportations est passé de 159,3% à 126,9%. Les résultats de 2025 sont toutefois nettement supérieurs à ceux enregistrés entre 2021 et 2023, période durant laquelle la balance alimentaire était déficitaire.

Balance commerciale alimentaire à fin avril 2025.



Source : Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI)

La dégradation sur un an s'explique par une baisse des recettes à l'export (-19,9% à 3 Mds TND), en lien avec : (i) le recul des recettes d'huile d'olive (-28,2% à 1,7 Md TND) en dépit d'une hausse du volume exporté (+54%), dans un contexte de diminution du prix moyen de vente (-53,5% à 12,73 DT/kg) ; (ii) le repli des exportations de dattes, en valeur (-16% à 345 M TND) et en volume (-17,2%). Les importations alimentaires, en revanche, sont restées stables (+0,6% à 2,3 Mds TND), malgré une diminution des achats de céréales (-14,7% à 1,4 Md TND).

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	53	56,3	57,9
Croissance du PIB réel, en %	1,4	1,4	1,4
Taux d'investissement, en % du PIB	11,9	10,7	10,3
Taux d'épargne, en % du PIB	10,2	8	7,2
Taux d'inflation annuel moyen, en %	7	6,1	6,5
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,9	-5,4	-5,2
Recettes publiques, en % du PIB	28,5	28,1	27,6
Dépenses publiques, en % du PIB	34,5	33,3	33
Dette publique, en % du PIB	83,1	82,9	84,2
Solde courant, en % du PIB	-1,7	-2,7	-3,1
Réserves en devises, en Mds USD	9,2	8,1	7,2
Notation souveraine Fitch/Moody's	CCC+/CAA2 stable	CCC+/CAA1 stable	-

Sources : World Economic Outlook April 2025 Database, FMI.

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance trimestrielle du PIB, en g.a. en %	T1 2025	+1,6%	-0,8 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T1 2024	15,7%	-0,3 p.p.
Taux d'inflation mensuel, en %	Avr-2025	5,6%	-0,3 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en Mds TND	Au 20/05/2025	2 322 M TND	+7,2% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en Mds TND	Au 20/05/2025	3 029 M TND	+8,6% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 26/03/2025	7,5%	-0,5 p.p.
Réserves de change, en jours d'importations	Au 22/05/2025	98 jours	-6 jours
USD/TND	Au 21/05/2025	2,98	-4,22%
EUR/TND	Au 21/05/2025	3,37	-0,47%

Sources : INS, BCT.

Libye

La NOC assure la continuité normale des opérations pétrolières et gazières

Dans [un communiqué](#) publié le 16 mai 2025, la National Oil Corporation (NOC) a confirmé que les opérations techniques et logistiques se poursuivent de manière normale et sécurisée sur l'ensemble des sites de production et dans les ports libyens, en coordination avec ses partenaires locaux et internationaux, et ce en dépit du regain de tensions observé dans le pays. Ainsi, selon le communiqué, la production de pétrole brut à cette date s'élève à environ 1,4 M barils par jour, tandis que la production de condensats s'élève à 41 000 barils par jour et celle de gaz naturel à 72 M m³ par jour.

Redémarrage d'une turbine à gaz dans le champ Amal

Le 12 mai 2025, la société Harouge Oil Operations (filiale de la National Oil Corporation) a [remis en service](#) la turbine à gaz n°1 dans le champ Amal, après plus d'un an d'arrêt à la suite d'une refonte complète de son système de contrôle.

Le projet a consisté à remplacer le système de commande d'origine (GE), fortement dégradé, par un processeur Siemens Simatic S7-1500 de dernière génération, en coopération avec la société locale Flame Engineering. Le nouveau système comprend un logiciel spécifiquement développé pour les besoins opérationnels du champ. Grâce à cette mise à niveau, la turbine atteint une puissance effective de 9,2 MW sur 10 MW, malgré plus de 50 ans d'exploitation.

Cette opération s'inscrit dans les efforts de la National Oil Corporation (NOC) pour renforcer l'efficacité énergétique de ses installations, dans un contexte où la fiabilité de l'approvisionnement en électricité reste un enjeu critique pour le secteur pétrolier libyen. La turbine n°2 reste en veille afin de garantir la continuité de l'alimentation en cas de surcharge ou de maintenance.

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	42,1	47,5	48,7
Croissance du PIB réel, en %	-0,6	+17,3	+4,3
Production pétrolière, en M b/j	1,1	1,4	1,5
Taux d'inflation annuel moyen, en %	+2,1	+2,3	+2,3
Solde budgétaire, en % du PIB	+0,2	+0,2	+0,2
Solde courant, en % du PIB	6,9	10,4	8,7
Réserves en devises, en Mds USD	82,9	83	83,1

Sources : World Economic Outlook April 2025 Database, FMI.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.